MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION
BAS-VIVARAIS
(ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

78.63.25.65

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202- 69401 LYON CEDEX 03

16 Mars 1988 N° de série continue 165 Bulletin n° 5

LES ABEILLES : DES ALLIES INDISPENSABLES : PROTEGEZ-LES

TOUTES ESPECES : Acariens - Une possibilité de lutte avant le début des éclosions
ARBRES FRUITIERS A NOYAU : Monilia - Protégez les fleurs
POMMIER-POIRIER : Tavelures - Prévoyez votre 1er traitement
POMMIER : Oïdium - Bientôt le début de la protection

ARBRES FRUITIERS

TOUTES ESPECES

FLORAISON - Pas de production de qualité sans abeilles
L'agriculteur doit protéger les abeilles et suivre la règlementation :
- Tout traitement avec un insecticide ou un acaricide est interdit pendant la floraison
- Par dérogation à cette disposition, seules sont autorisées les spécialités insecticides ou acaricides portant la mention : "Emploi autorisé durant la floraison ou au cours des périodes d'exudation de miellat suite aux attaques de pucerons, à condition de respecter les doses, modes d'emploi et précautions fixés dans l'autorisation de vente".

Liste des produits portant la mention "abeilles" ci-dessous :

amitraze (MAITAC 20, TUDY)	cyhéxatin (PLICTRAN, ETANYDE) TECHN'ACID)	fenoxycarbe (INSEGAR)
azocyclotin (PEROPAL)		flubenzimine (CROPOTEX)
bacillus thuringiensis (BACTOSPEINE)	dialiphos (TORAK E)	fluvalinate (KLARTRAN)
benzoxylate (ARTABAN)	dicofol (nb spéc)	hexythiatox (CESAR)
bifenthrine (TALSTAR)	diéthion (RHODOCIDE)	phosalone (AZOPHENE FLO, ZOLONE FLO)
binapacryl (AMBOX 50)	diflubenzuron (DIMILIN)	pyréthrines synergisées (FOGOX 3 HF1)
bromophos (poudrage NEXION 2)	endosulfan (THIODAN 35 CE, TECHN'UFAN)	pyrimicarbe (PIRIMOR G)
bromopropylate (NEORON)		roténone (CUBEROL)
chinométhionate (MORESTAN)	fenbutatin oxyde (TORQUE)	tétradifon (TEDION EMULSION 8)
clofentézine (APOLLO 50 SC)		tétrasul (ANIMERT V 101)

- pour les produits composés, vérifiez la présence de la mention sur l'emballage avant toute utilisation pendant la floraison
- fauchez ou détruisez les plantes mellifères présentes dans le verger avant tout traitement pendant la floraison

Remarque : dans tous les cas, ne traitez qu'en cas de nécessité et en dehors des heures de butinage, de préférence le soir.
Des précautions indispensables pour éviter des accidents encore trop nombreux.

ACARIENS ROUGES - Une possibilité de lutte avant le début des éclosions
Suite à une arrière saison douce et humide, les pontes d'acariens rouges sont abondantes cette année dans de nombreux vergers.
- dans les vergers très infestés, on préférera APOLLO ou CESAR.
  Les utilisateurs d'APOLLO interviendront à la dose de 0,04 l/hl.
  . sur pommier et poirier, entre les stades C3 et D (apparition des boutons).
  . sur pêcher, entre les stades F et G (vers la fin de la floraison).

P301

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

. sur prunier, entre les stades E et F (début de floraison)
Il est important de bien suivre ces préconisations si l'on veut pouvoir bénéficier du maximum de l'efficacité de ce produit, qui est uniquement ovicide.
Les utilisateurs de CESAR attendront un prochain Bulletin.

- dans les vergers moyennement infestés, une huile blanche, telle qu'OVIPRON est suffisante (intervenir entre les stades D et E2 du pommier).

ARBRES FRUITIERS A NOYAUX

MONILIA - Début de sensibilité des fleurs

La protection sera engagée selon les préconisations du Bulletin précédent et selon les conditions climatiques.

Erratum : dans la liste des produits utilisables contre la Moniliose, une erreur s'est glissée, dont nous vous prions de nous excuser : le triadiménol (BAYTAN 5 L) n'est pas utilisable sur pêcher. Il fallait lire : triadiménol à 10 g ma/hl (BAYTAN 5 L), sauf pêcher.

CERISIER

CHANCRE BACTERIEN - Bientôt le moment du 1er traitement

PECHER

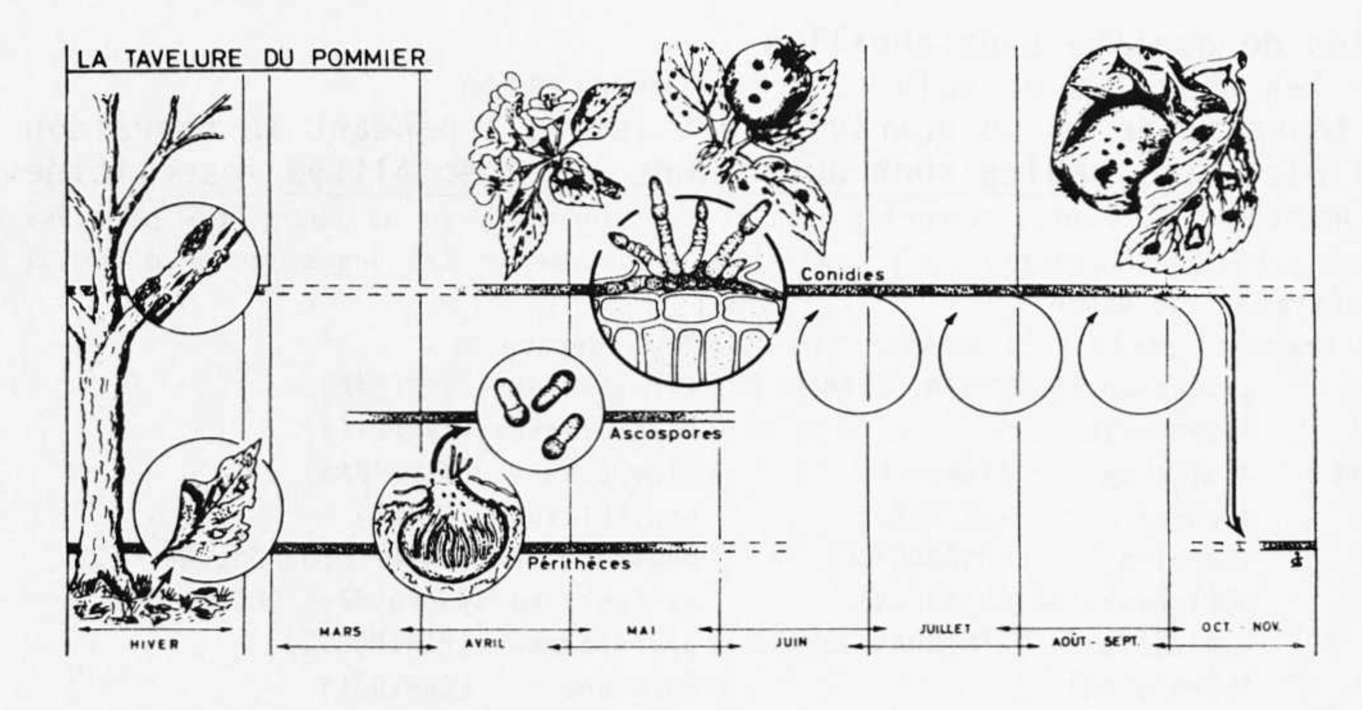
OIDIUM - 1er traitement stade E-F en verger sensible (rappel)

RAVAGEURS - Pas d'insecticide pendant la floraison

C'est trop tard pour les fondatrices de puceron vert (Myzus) et trop tôt pour le thrips.

POIRIER - POMMIER

TAVELURES - Quelques informations générales



Cycle évolutif de la Tavelure du pommier.
(R. BOVEY, La Défense des plantes cultivées).

2 champignons différents attaquent le pommier et le poirier, mais leurs biologies sont les mêmes.

. L'hibernation se passe essentiellement à l'état de périthèces à l'intérieur des feuilles mortes et, secondairement à l'état de mycelium dans des petits chancres pustuleux sur rameaux (surtout sur poirier et en verger mal entretenu).

. Dès le début du printemps peuvent commencer les contaminations primaires. Lors de périodes d'humectation prolongées (pluie, rosée, brouillard ou hygrométrie saturante), les ascospores libérées des périthèces arrivés à maturité seront projetées sur la végétation.

. Lorsque les 1ères taches de tavelure seront apparues, les conidies se formant sur ces tâches donneront lieu, lors d'humectations prolongées, à des contaminations secondaires.

- LUTTE PREVENTIVE DEPUIS LE 1er STADE SENSIBLE JUSQU'A LA FIN DES CONTAMINATIONS PRIMAIRES.
  Votre verger n'est plus protégé :
  . si le dernier traitement a été réalisé sous la pluie.
  . ou s'il a été lessivé (20 mm en une seule fois ou 25 mm en plusieurs fois.
  . ou s'il est arrivé à la fin de sa durée d'action préventive.
  N'ATTENDEZ PAS UN AVIS DE LA STATION POUR RENOUVELER VOS TRAITEMENTS.

- PRODUITS : BASEZ VOTRE LUTTE SUR L'USAGE DES PRODUITS DE CONTACT
  P. 4 Tableau des produits utilisables.
  Localement en France ont été sélectionnées des souches de tavelure résistantes aux inhibiteurs de stérols, suite à un usage excessif de ces produits. Pour éviter ce risque, réservez l'utilisation des produits à base d'inhibiteurs de stérols et des associations pénétrants + contact à des situations exceptionnelles (application en curatif nécessaire, lorsque la protection préventive n'a pu être assurée).
  Pas d'utilisation de ce type de produit en continu : pas plus de 3 à 4 applications en moyenne dans la saison.

- La DATE du 1er traitement sera déterminée d'après vos observations. Il sera réalisé :
  . sur poirier au stade C3-D avec une bouillie dosée à 250 g de cuivre métal/hl
  . sur pommier au stade C-C3 avec un fongicide anti-tavelure de contact

POMMIER

OIDIUM - Prévoyez 1 à 2 interventions avant floraison

En verger sensible, pas plus de 10 jours entre 2 traitements jusqu'à début juillet.

Produits utilisables :

bupirimate à 15 g ma/hl (NIMROD)
chinométhionate à 7,5 g ma/hl (MORESTAN) favorise parfois la rugosité
dinocap à 18,25 g ma/hl (KARATHANE)
Nitrotal isopropyl + soufre à la dose du fabricant (KUMULAN)
Pyrazaphos à 30 g ma/hl (AFUGAN)
triadiméfon à 5 g ma/hl (BAYLETON)
et en outre, les produits anti-tavelure également autorisés sur l'Oïdium du pommier (voir tableau p. 4)

PRUNIER

COCHENILLE ROUGE, PUCERON VERT - Intervention oléoparathion

La cochenille rouge du poirier est fréquente dans de nombreux vergers de pruniers.
Un traitement avec un oléoparathion (45 g ma/hl) au stade C (boutons visibles) :
- complète l'efficacité de l'application d'hiver de colorants nitrés sur la cochenille
- lutte contre les fondatrices du Puceron vert et retarde son installation

PETITS FRUITS

FRAISIER

Pensez au 1er traitement s'il n'est déjà fait.

CASSIS

GROS BOURGEONS (Phytopte) - Ne laissez pas envahir les plantations

SESIE - Un problème nouveau qui se développe

Ces chenilles xylophages vivent dans la moelle du bois au milieu des rameaux.
Eliminez et brûlez soigneusement tous les rameaux atteints de phytopte ou de sésie.

FRAMBOISIER

DIDYMELLA - Eliminez et brûlez les tiges atteintes

P302

Les produits de traitements anti-tavelures

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose de spécialité par hectare (1000 l/ha)	Délai d'utilisation « stop » ou « curatif » à partir du début de la pluie contaminatrice	Durée d'action préventive (en jours)	Autorisation sur oïdium du pommier	Action secondaire vis-à-vis de la rugosité sur Golden
PRODUITS DE CONTACT (TRAITEMENT PRÉVENTIF OU STOP)						Par rapport a un témoin non traité
captane	Nombreuses spécialités	1500 g m.a.	24 heures	7	—	Freine parfois
cuivre	Nombreuses spécialités	2500 g m.a.	•	7	—	Favorise
folpel	Nombreuses spécialités	2 kg	24 heures	7	—	•
mancozèbe	Nombreuses spécialités	2 kg ou 3,5 l	24 heures	7	—	Neutre
manèbe	Nombreuses spécialités	2 kg	24 heures	7	—	•
oxyquinoléate de cuivre	Quinolate 400	2 l	•	7	—	•
propinèbe	Antracol	3 kg	24 heures	7	—	•
soufre micronisé	Nombreuses spécialités	7,5 kg ou 8 l	•	4 à 5	oui	Freine
thirame	Nombreuses spécialités	2,5 kg	24 heures	7	—	Freine parfois
zinèbe	Nombreuses spécialités	2,5 kg ou 3 kg	24 heures	4 à 5	—	Neutre
zirame	Nombreuses spécialités	1800 g m.a.	24 heures	4 à 5	—	Renseignements contradictoires
dithianon	Nombreuses spécialités	375 g m.a.	32 heures	7	—	•
doguadine	Melprex	0,75 kg	36 heures	7	—	Favorise parfois
tolylfluanide	Méthyleuparène	1,5 kg	48 heures	7	—	•
PRODUITS A BASE D'INHIBITEURS DE STÉROLS, PÉNÉTRANTS OU SYSTÉMIQUES ET ASSOCIATIONS PÉNÉTRANTS + CONTACTS (TRAITEMENT PRÉVENTIF, STOP OU CURATIF)						Par rapport au captane
triforine	Denarin*, Funginex*, Saprol*	2 l	3 jours	3	oui	Favorise parfois
bitertanol	Baycor 25	0,75 kg	4 jours	3	—	Favorise parfois
fénarimol	Rubigan 4*	1 l	4 jours	3	oui	Favorise parfois
flusilazol	Nustar 40 EC	0,05 l	5 jours	4	oui	Favorise parfois
fénarimol + mancozèbe + captane	Erisan Super*	2 kg	4 jours	3	—	Neutre
nuarimol + captane	Prévalan*	1 kg	4 jours	3	—	Neutre
nuarimol + mancozèbe	Sporlan, Spontal	2 kg	4 jours	3	—	Neutre
penconazole + captane	Topaze C*	1 kg	4 jours	3	oui	Neutre
pyrifénox + captane	Rondo*	1 kg	5 jours	3	oui	Neutre

m.a. matière active
- • manque de références
- * spécialité commerciale non autorisée ou non recommandée contre la tavelure du poirier

Remarques :

— **en conditions difficiles (fort inocculum, températures élevées) réduire d'un jour les durées d'utilisation en curatif**

— les nombreuses associations entre produits de contact n'ont pas été incluses dans ce tableau

Liste arrêtée le 15 janvier 1988

